

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux militaire français morts au cours d'opérations extérieures, à Paris le 18 avril 2017.

Monsieur le ministre de la Défense,
Monsieur le secrétaire d'Etat aux Anciens combattants,
Messieurs les ministres,
Madame la maire de Paris,
Monsieur le député-maire du XVème arrondissement,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, les élus,
Monsieur le Chef d'état-major des armées,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations du monde combattant,
Mesdames et Messieurs,

Depuis cinquante ans, près de 600 hommes et femmes sont morts pour la France, à terre, en mer et dans les airs, au cours des opérations que notre pays a menées à l'extérieur de ses frontières.

En Afghanistan, au Liban, au Tchad, dans les Balkans, en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, au Mali, sur tous les continents, des militaires français ont donné leur vie pour que la France tienne ses engagements et honore ses responsabilités.

Au cours des cinq dernières années, j'ai le plus souvent moi-même présidé les commémorations d'hommage aux soldats morts pour la France dans le cadre des opérations extérieures et j'ai reçu les familles. Le ministre de la Défense a également eu cette lourde tâche. Ce sont des moments que l'on n'oublie pas et que je n'oublierai jamais, de voir le deuil, mais aussi la dignité de ces familles, conscientes que leur conjoint, leur enfant, leur frère ou leur sur a pu rendre un service inestimable au pays et s'est sacrifié pour que nous puissions servir l'idéal qui est le nôtre.

Je veux, ici en particulier, avoir une pensée pour la mémoire du sergent Julien Barbé. Le 5 avril dernier, il y a exactement treize jours au Mali, il était chargé de sécuriser une portion de route alors qu'un engin explosif improvisé avait déjà blessé deux de ses camarades. Il a été pris pour cible et a été mortellement touché. C'est un exemple à tous égards. Sur les théâtres extérieurs, le danger est permanent et ce que font nos militaires là-bas mérite notre admiration et notre respect.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité lancer la construction d'un nouveau lieu de mémoire dédié aux soldats qui ont donné leur vie pour la défense de notre pays, mais aussi pour la paix dans le monde et pour la sécurité de nos concitoyens. C'est donc ici que l'année prochaine, se dressera le mémorial aux soldats morts pour la France dans les opérations extérieures. J'en remercie la Mairie de Paris qui a bien voulu que ce mémorial puisse se dresser ici.

Ces dernières années, la France a été amenée à intervenir de nombreuses fois hors de ses frontières. Parfois, elle l'a fait seule, parfois avec des alliés, toujours en application d'engagements ou d'accords de défense et dans le cadre de mandats internationaux. C'est au Tchad, en 1969, que la première intervention a eu lieu et elle a été suivie d'autres interventions dans ce pays. Puis il a fallu porter secours et évacuer nos ressortissants menacés : c'était en 1978 à Kolwezi, dans l'actuelle République Démocratique du Congo.

... et à l'honneur, dans l'histoire récente de notre pays.

A partir de 1970 et des années qui ont suivi, les opérations de maintien de la paix se sont multipliées. Il y a d'abord eu l'opération au Liban dans la cadre de la FINUL, c'était en 1978 et 39 ans après, nous sommes toujours présents pour protéger les populations civiles au Liban, garantir la paix et nous perpétons ainsi les liens historiques entre la France et le Liban.

Plus tard, en 1990 et 1991, nos forces ont participé à la libération du Koweït et sont intervenues en Irak lors de la première guerre du Golfe. En Afrique, nos forces ont également permis, ces dernières années, l'accès à l'aide humanitaire de populations civiles, ou de nous interposer entre des belligérants. En Asie, il y a eu la sortie de guerre civile au Cambodge et nous étions là. En Europe, nos forces étaient également présentes dans l'ex-Yougoslavie.

Après les attentats du 11 septembre 2001, il fut décidé de chasser les talibans d'Afghanistan. Ce fut une opération marquante par la dureté et l'intensité des combats. Près de 70000 militaires de l'ensemble de nos armées y ont participé. J'avais décidé de leur retrait en juin 2012, lorsque j'ai été élu Président de la République. J'avais donné cet ordre et nos chefs d'état-major l'ont effectué remarquablement. A la fin de l'année 2012, nos forces s'étaient retirées. Nous avons eu 88 morts en Afghanistan et j'ai présidé une cérémonie d'hommage en juin 2012, un mois après mon installation. Je n'oublierai pas non plus ces images-là, de ces soldats qui étaient morts en Afghanistan.

J'ai moi-même décidé d'engager nos forces, c'était au début de l'année 2013, au Mali, puis à la fin de l'année, en République centrafricaine, et plus tard, en Irak et en Syrie. En ce moment même, 12000 militaires sont déployés hors de nos frontières, dont 8000 en opérations. Chacune de ces interventions militaires répond à une urgence : soit protéger les populations contre le terrorisme, soit assurer la stabilité de régions entières, soit mettre fin à des conflits interethniques.

Mais toutes ont été guidées par la même volonté : concourir à la paix et être au rendez-vous des responsabilités que la France doit exercer, soit par respect de ses alliances, soit par son appartenance à l'Union Européenne, soit parce qu'elle est membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La France a cette responsabilité-là, que peu de pays ont et que nous devons reconnaître comme essentielle.

La France ne serait pas la France si elle restait sourde aux souffrances des peuples, ou inerte face aux intentions de domination de certains empires qui menacent le droit et les équilibres internationaux. La France ne serait pas la France si elle ne s'opposait pas à des dictateurs cyniques qui massacrent avec leurs armes chimiques leur population. La France ne serait pas la France si elle ne portait pas secours à des populations victimes du terrorisme, comme nous l'avons été, par les mêmes d'ailleurs qui encore ces dernières heures tentaient de créer une situation qui aurait pu être extrêmement douloureuse pour notre pays et comme d'autres cas, hélas, ces derniers mois, l'ont illustré tragiquement.

Lutter contre le terrorisme à l'extérieur, c'est nous permettre de lutter contre le terrorisme à l'intérieur. Cette menace est là, toujours là, et nous devons y faire face. Je veux saluer nos forces de sécurité d'y avoir une fois encore répondu avec nos services de renseignement. Je salue aussi l'opération Sentinelle, qui n'est pas une opération extérieure - c'est une opération intérieure - mais qui mobilise toutes nos forces autant qu'il est possible et offre un concours indispensable pour la sécurité des Français.

Tel est le sens de l'engagement de nos militaires et je veux saluer leur courage et leur abnégation, comme leur professionnalisme. Ils forment ce que l'on appelle depuis 50 ans la quatrième génération du feu.

Comme leurs aînés, ils sont des combattants, ils doivent donc bénéficier des services et du soutien apportés par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, grand service public. C'est pourquoi j'avais demandé de revoir les critères d'attribution de la carte du combattant. Le ministre en charge y a veillé de façon à inclure plus largement nos militaires. Plus de 100 000 cartes de combattant ont déjà été délivrées aux membres de cette quatrième génération du feu, celle pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui.

Cette reconnaissance, nous la devons aussi aux familles de nos militaires. Elles doivent faire face

à la solitude, à l'angoisse. L'idée de perdre un être cher est quelquefois, hélas, cette réalité. Nous devons les entourer, les accompagner, les aider et c'est ce que font nos armées lorsqu'elles créent des cellules d'aide aux blessés, et elles le font remarquablement. Je salue aussi l'action des associations qui sont présentes aujourd'hui, associations qui offrent aux familles écoute et solidarité.

Voilà pourquoi je tenais à ce qu'il y ait ce mémorial pour la quatrième génération du feu. Je remercie toutes les autorités qui y ont contribué : le ministère de la Défense et le secrétariat d'Etat auprès des Anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, mais également Stéphane Vigny qui a été choisi pour réaliser ce mémorial, avec Jean-Paul Viguier qui a conçu ce jardin et qui a accepté de le transformer. Je salue la Ville de Paris, son maire, Anne Hidalgo, le maire du XVème arrondissement, Philippe Goujon, sans le soutien desquels le monument ne pourrait pas être installé ici, dans le Parc André-Citroën.

Ce mémorial sera placé dans un endroit qui porte le nom du sous-lieutenant Eugénie-Malika Djendi. Cette jeune femme née en Algérie s'était engagée dans la France libre à 24 ans. Elle avait été parachutée en France occupée à 26 ans. Elle est morte en déportation pour la France à 27 ans. Voilà pourquoi, symboliquement, il était important que ce mémorial soit ici. Il est proche aussi du cimetière de Vaugirard, là où reposent les héros de la Grande Guerre et les pensionnaires des Invalides. Enfin, il se situe à proximité de Balard, là où sont regroupés tous nos états-majors, directions et services, que je salue, là d'où sont planifiées et conduites toutes nos opérations militaires. Chaque fois que le chef d'état-major des armées se rend auprès de nos alliés, ils saluent tous la qualité de ce que nous pouvons préparer, ordonnancer, exécuter. J'ai aussi voulu que ce monument se situe dans un lieu public, ouvert et donc facilement accessible. Ce sera un monument aux morts et le nom et le prénom de chacun des militaires morts pour la France en opérations extérieures y seront inscrits. Mais ce sera aussi un lieu de rassemblement pour nos armées, un lieu dédié où soldats, marins, aviateurs, gendarmes pourront, à l'occasion des prises d'armes, rendre les honneurs à leurs camarades comme à leurs anciens.

Enfin ce monument servira à la transmission. Les jeunes générations, d'ailleurs pas seulement les jeunes, s'interrogent sur le rôle des armées et sur les raisons des interventions de la France hors de nos frontières. Encore aujourd'hui, j'entends certains propos où l'on met en cause ce que nous faisons à l'extérieur, où l'on juge que ce serait pour poursuivre des intérêts, pour assurer une domination ou pour être soumis à je ne sais quelle influence. Ces opérations extérieures n'ont pas d'autre but que d'assurer la paix, pas d'autre mission que de protéger les populations, pas d'autre intention que de lutter contre tout ce qui vient détruire le socle des nations sur lequel nous entendons construire la communauté internationale.

Voilà pourquoi il faut aussi dire aux générations qui suivent combien il est important qu'il y ait des militaires qui se dévouent, parfois jusqu'au sacrifice de leur propre vie, et qui aillent loin, très loin, comme ce jeune caporal-chef tout à l'heure qui est parti du Mans et qui, en 24 heures, a été projeté au Mali, pour servir la France mais aussi pour libérer un pays du terrorisme.

Voilà pourquoi il faut faire un effort de Défense, y consacrer des ressources importantes et faire en sorte que ces financements, qui sont obtenus par l'impôt, par la contribution des Français, puissent assurer notre sécurité, avec des matériels qui doivent être également de grande qualité. Ce qui doit nous permettre de nous défendre, mais également de nous projeter car notre défense ici dépend de notre capacité aussi à être à l'extérieur.

Ce monument rejoindra les lieux emblématiques des grands conflits contemporains que sont la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, le Mont-Valérien, le mémorial rénové du Mont-Faron, le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie du quai Branly, qui perpétuent tous la mémoire des combattants morts pour la France et entretiennent le lien entre l'Armée et la Nation.

Il y a comme une continuité : cette volonté, génération après génération, d'être là où nous devons être, d'être la France. Avec ce monument, ce mémorial, c'est la Nation toute entière qui pourra honorer sa dette à l'égard de ses filles et de ses fils morts pour la France dans les opérations

extérieures. C'était un devoir et il me revenait, peut-être plus qu'à aucun autre compte tenu des décisions que j'avais prises, de le relever et de l'accomplir parce que je le devais à ceux et celles que j'avais envoyés au combat dans les opérations extérieures avec le ministre de la Défense. Je le devais à leurs familles et à tous nos concitoyens & c'est pourquoi je tenais, au terme de mon quinquennat, à ce que ce mémorial puisse être lancé et qu'il puisse trouver sa place ici, à Paris, dans ce Parc André-Citroën que je connais bien : pour que tous se souviennent de ceux qui sont morts pour la France dans les opérations extérieures.

Vive la République et vive la France !